

Foyer de Vie Notre-Dame (EANM)

FOYER DE VIE POUR ADULTES HANDICAPÉS

Bourg-La-Reine

Présentation

66 places

L'Établissement d'Accueil Non Médicalisé Notre-Dame, accompagne les personnes dès l'âge de 20 ans, vivant une déficience auditives et/ou présentant des troubles de la communication du langage, avec handicaps associés. L'établissement est ouvert 365 jours par ans.

Inspiration chrétienne

L' Association Œuvres d'Avenir est née de la fusion des deux Associations Institut des Jeunes Sourds et Foyer Notre Dame créées par la Congrégation des Sœurs de Notre Dame du Calvaire à Bourg-la-Reine, et de l'apport par la Congrégation des Sœurs Aveugles de Saint Paul de ses établissements regroupés au sein de l'Œuvre des Jeunes Filles Aveugles à Paris. Elle se veut l'héritière de l'œuvre entreprise par les fondateurs et développe ses activités dans l'intérêt des personnes en situation de handicap et dans le respect des valeurs portées par les Congrégations fondatrices.

Conditions d'admission

Toute admission nécessite au préalable une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), formulée par une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Le dossier d'admission est transmis par courrier ou peut être télécharger sur le site internet de l'association (www.oda.fr)

Foyer de Vie Notre-Dame (EANM)

85 avenue du Général Leclerc
92340 Bourg-La-Reine